

Pierre Muller lui répond que les comptes par OTEX ont connu une évolution et que le changement de méthode est intervenu à la fin des années 2000 suite notamment à la réforme de la PAC. Actuellement ce sont des comptes microéconomiques que l'on agrège pour tendre vers un cadre macroéconomique. On peut se poser la question de la base à partir de laquelle on construit le pont entre le micro et la macro : doit-on ventiler le compte macro (méthode top-down) ou agréger les comptabilités microéconomiques (méthode du bottom-up) ?

Ce sera au groupe de décider si on persévère avec la méthode du bottom-up ou si l'on fait autre chose. Cela n'est pas contradictoire avec l'utilisation du RICA pour éclairer les disparités.

Il est en revanche légitime de se poser la question de la représentativité du RICA à partir du moment où il est utilisé pour construire des comptes.

On pourrait proposer davantage d'études sur les disparités à la CCAN.

Lucien Bourgeois signale que depuis la fin des années 70, on donne des estimations des comptes par OTEX alors que l'année n'est pas terminée. Cet exercice conduit nécessairement à certaines approximations.

Jean-Pierre Butault mentionne qu'il pratique les analyses micros / macros régulièrement et n'a pas constaté de contradiction dans l'utilisation du RICA pour établir des comptes ou vice-versa. Sur la représentativité du RICA, M. Cuvier avait mené une série de travaux au début des années 2000.

Dans le maraîchage, les exploitations ne passent pas par les centres de gestion pour l'établissement de leur comptabilité. La viticulture pose un problème complexe de valorisation de la production.

Le « bio » est une thématique importante. En effet elle représente la technique de production la plus en rupture avec les techniques conventionnelles et à ce titre, constitue une piste alternative intéressante quand on veut étudier comment ne plus utiliser de pesticides, phytos... Il conviendrait de surreprésenter le « bio » dans le RICA.

Thierry de Corlieu revient sur la question relative au salariat. Les comparaisons entre le RICA et une autre source à ce sujet seront difficiles car les formes sociétaires représentent 50 % du RICA. L'enregistrement de ce qui relève du travail est différent selon le recensement et le RICA, notamment les classes de temps de travail.

Suite à la présentation, Pierre Muller se dit agréablement surpris de la qualité de la représentativité du RICA. Certaines difficultés peuvent être résolues techniquement, notamment sur les spécialités d'élevage, mais vraisemblablement pas sur la viticulture. Il existe des difficultés sur les dates de clôture qui ne sont pas retraitées par le RICA au niveau des résultats.

Jean-Pierre Morzières intervient pour confirmer que la viticulture est un secteur qui se complexifie. Le RICA enquête essentiellement des exploitations familiales au cœur du métier, alors qu'il existe des organisations différentes et plus complexes : un GFA détient la terre, des exploitations assurent la production et des sociétés anonymes la commercialisation. De plus, les viticulteurs en coopératives vendent à la fois du vrac et de la bouteille, sans évoquer les grands Châteaux qui détiennent 5 % des surfaces mais représentent 50 % du chiffre d'affaires à l'exportation.

Thierry de Corlieu mentionne que dans le RICA 2013, il y a bien quelques Châteaux qui peuvent avoir une contribution importante à l'évolution du revenu mesurée à champ constant sur l'orientation Viticulture même au niveau métropole.

D'après Pierre Muller, le RICA semble être un instrument fiable pour extrapoler le revenu moyen par OTEX en évolution et en niveau dans une démarche bottom-up, compte-tenu de ses biais et de ses limites. Ceci est vrai pour un nombre important d'OTEX mais peut-être pas pour toutes. On note une fragilité particulière sur la viticulture.

Lucien Bourgeois suggère qu'au niveau syndical, il serait probablement plus pertinent de savoir quels types de viticulteurs rencontrent des problèmes certaines années que de commenter le revenu moyen. Et à quoi sert ce revenu moyen ?

2. Méthodes de prévisions des produits et des charges constituant le RCAI

Comment adapter les indicateurs conjoncturels du compte national à la comptabilité d'entreprise ?

Vincent Marcus (BSPCA - SDSSR/SSP) présente les travaux entrepris par certains services statistiques régionaux pour améliorer la méthode d'estimation de base, notamment sur les OTEX céréales et viticoles (voir diaporama en annexe).

Pierre Muller rappelle brièvement que l'objectif de présentation est de comparer les résultats du RICA au niveau de la production, du produit brut, jusqu'au revenu avec ce qui est fait dans les comptes.

La spécificité du prévisionnel n'est pas intégrée dans l'exposé car cela ajoute des difficultés supplémentaires.

Les aménagements présentés permettent des améliorations ponctuelles et pas systématiques et laissent nécessaire l'approfondissement de la méthodologie d'actualisation du RICA à partir d'indicateurs macroéconomiques.

Didier Caraes de l'APCA intervient par rapport à ce débat micro – méso – macro. Pour les professionnels, ce débat est source de confusion. L'IPPAP constitue un bon exemple. Cet indice pose des problèmes de qualité car il mélange une diversité de mode de commercialisation. Sa représentativité est remise en question par la profession.

Pour conclure ce débat, Pierre Muller pose la question de la représentativité des indices statistiques face à la montée des diversités. Il pose aussi la question de la pertinence d'une méthode, celle utilisée pour le compte prévisionnel, qui consiste à appliquer des indicateurs statistiques à des comptabilités élémentaires reposant sur un échantillon. C'est la question posée au groupe de travail.

Le cas des exploitations spécialisées en COP (OTEX 1500)

Valérie Leveau et Yannick Carel présentent la méthodologie mise au point par Arvalis pour estimer le revenu des exploitations COP du RICA (voir diaporama).

Cette méthode intègre des éléments plus fins que celle du SSP, notamment en ce qui concerne les prix auxquels est vendue la récolte. Les aspects régionaux sont pris en compte à travers ces mêmes prix de vente.

Le SSP pourrait s'en inspirer pour améliorer sa méthode, dans l'hypothèse où le groupe de travail déciderait de poursuivre l'établissement des comptes prévisionnels par OTEX.

3. Le RCAI et les autres indicateurs économiques disponibles

Marie-Sophie Dedieu (BSPCA- pôle RICA – SDSSR/SSP) présente un ensemble d'indicateurs complémentaires au RCAI élaborés d'une part à partir du compte de résultats et d'autre part à partir du bilan pour éclairer d'autres aspects de la situation économique d'une exploitation (voir diaporama).

Didier Caraes signale que cet exposé nous renvoie au cœur du problème, en nous interrogeant sur l'objet de la mesure et la façon de le faire.

Ce thème sera discuté plus largement lors de la prochaine réunion plénière du groupe de travail.

4. Premières conclusions et suite des travaux

Un point sur les travaux du groupe sera présenté à la Commission des Comptes du 15 décembre 2014. Il reviendra notamment sur des questions techniques comme la représentativité du RICA et la méthode d'actualisation utilisée.

Il sera complété par les 3 questions fondamentales que Pierre Muller pose en fin de séance :

- A-t-on besoin d'un éclairage par OTEX du revenu ?

La FNSEA et la coordination rurale le souhaitent vivement, mais sans avoir précisé le type d'indicateur de revenu (revenu des facteurs ou revenu net de la branche agricole si on parle des indices des comptes, mais ici plutôt RCAI ou valeur ajoutée à re-préciser?), ni le moment de présenter les résultats.

- Quelle méthode utiliser pour calculer cet indicateur ?

La méthode actuelle, méthode bottom-up à partir du RICA, en passant par l'actualisation de comptabilités, et en l'améliorant ?

Ou bien revient-on à une méthode top-down de décontraction du compte national ?

- Quand et comment présente-t-on ces comptes et indicateurs de revenus ?

3 propositions :

- On garde le dispositif actuel et on l'aménage. Par exemple, on ne présente plus les niveaux mais des évolutions en mettant en avant le RICA n-1.
- Pour la commission du prévisionnel, on ne présente plus de revenu par OTEX. On analyse le revenu de l'année précédente, en se centrant sur le niveau national et on analyse la situation par OTEX mais de manière plus qualitative sans donner des niveaux de revenu.
- On ne réunit plus qu'une commission, en mai-juin, sur les comptes provisoires. Il n'y a plus de commission des comptes prévisionnels. La publication des comptes prévisionnels par Eurostat s'accompagnerait d'une diffusion nationale mais sans réunion de la commission.
Lors de cette commission unique seraient présentés le rapport de l'INSEE sur la branche agriculture, des comptes et revenus par OTEX selon une méthode à préciser. On présenterait de manière plus régulière des analyses en dispersion et les comptes régionaux.

La prochaine réunion du groupe de travail plénier reviendra sur les indicateurs complémentaires au RCAI et abordera le dispositif régional : comptes régionaux et indicateurs de revenus régionaux.

Elle se tiendra le **11 février 2015 à 9h30 à Montreuil, à l'Arborial, en salle Merisier.**

**Service de la Statistique et de la Prospective
Sous-direction des Synthèses Statistiques
et des Revenus**

12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 70007
93555 Montreuil-Sous-Bois CEDEX

Dossier suivi par : Pascale Pollet
01 49 55 85 15
pascale.pollet@agriculture.gouv.fr

Référence : : G:/SSP/SDSSR/BSPCA/CCAN/Groupe
de travail/2015/GT 11-02-2015/CR-GT-
CCAN_réunion_11_02_2015.doc

**A l'attention des membres du groupe de travail
CCAN sur l'estimation des indicateurs de revenu
par OTEX et par région**

Objet : Troisième réunion du groupe de travail sur les
méthodes d'estimation des indicateurs de revenu

Paris, le 26 mars 2015

Compte-rendu de la troisième réunion du groupe de travail CCAN sur l'estimation des indicateurs de revenu par OTEX et par région

Etaient présents :

Pierre Muller (Président de la CCAN), Véronique Moyne, Marie-Hélène Blonde, Guillaume Lubatti, Alexandre Bernaudeau (INSEE), Pascale Pollet, Vincent Marcus, Olivier Louveau, Thierry de Corlieu, Marie-Sophie Dedieu (SSP – SDSSR), Sylvie de Smedt (SRISE Ile-de-France), Chantal Pailler (SRISE Languedoc Roussillon), Jean-Pierre Morzières (SRISE Aquitaine), Bénédicte Mantione (SG - BFPSA), Olivia Touze (MEIN – DG Trésor), Didier Caraes (APCA), Jacques Commère (Coordination rurale), André Bouchut (Confédération paysanne), Jean-Pierre Butault (INRA), André Baudelet (Crédit agricole), Chloé Bordet (FNSEA), Benoît Pagès (ARVALIS)

La précédente réunion du groupe de travail, le 5 décembre 2014, s'était terminée sur la présentation des indicateurs complémentaires au RCAI (résultat courant avant impôt) du RICA sans échange sur ce sujet. Après un bref rappel des principales conclusions, la discussion est lancée, et l'ordre du jour entamé.

5. Retour sur les indicateurs de résultats complémentaires au résultat courant avant impôt.

La confédération paysanne souligne le caractère « macroéconomique » de cette approche. Elle estime en effet à 60 - 70 % la proportion de maraîchers exclus du champ de ces indicateurs et des comptes.

Elle insiste aussi sur le fait que 150 000 petites exploitations sont exclues du champ du RICA, et que dans certains secteurs, il est de fait difficile de comprendre la situation économique.

Pierre Muller répond que c'est une question différente de celle des indicateurs, qu'elle porte sur le champ du RICA qu'on ne peut changer.

Jean-Pierre Butault revient sur les indicateurs. Le premier indicateur auquel il convient de s'intéresser n'est autre que la valeur ajoutée qui décrit la création de richesses.

Puis « les prélèvements privés » peuvent constituer un bon indicateur de ce que les ménages agricoles retirent de leur activité agricole pour vivre. Il faut cependant être vigilant quant à l'évolution du statut juridique des exploitations qui perturbe l'interprétation de ce solde. Pour une exploitation individuelle, cet indicateur assure le passage entre l'exploitation agricole et le ménage, mais pas pour une société.

L'Insee souligne le fait qu'on ne peut pas faire un compte par OTEX avec toutes ses composantes, mais qu'en revanche, un compte de production reste possible, avec un indicateur de valeur ajoutée prévisionnelle à imaginer.

La coordination rurale se pose aussi la question de la pertinence de la valeur ajoutée comme indicateur de résultats, sachant que les prélèvements privés recouvrent de multiples aspects.

Benoît Pagès d'Arvalis signale qu'établir un compte prévisionnel à partir de la valeur ajoutée est aussi difficile.

Jean-Pierre Butault répond que le problème du RCAI réside dans son caractère de solde qui le rend fragile en cas d'évolutions importantes, alors que la valeur ajoutée est moins volatile.

L'APCA insiste sur le fait de disposer d'un ensemble d'indicateurs (RCAI, capacité d'autofinancement, investissement...) pour caractériser la situation économique d'une exploitation. En revanche, la valeur ajoutée présente des évolutions plus lissées que le RCAI.

Le RICA fournit de l'information sur les statuts juridiques et pourrait permettre de faire des comparaisons par forme sociétaire selon les OTEX.

La confédération paysanne revient sur les prélèvements privés dont le niveau est sensible à la conjoncture. La coordination rurale souligne le fait qu'une augmentation des prélèvements privés peut cacher un recours plus important à l'endettement, et que ceux-ci peuvent donc varier malgré une situation économique plus fragile.

Pierre Muller résume cette discussion en 3 points :

- Le compte central de l'agriculture décrit la formation du revenu de l'entreprise agricole et l'investissement ;
- La séquence suivante où l'on déduit du résultat comptable la capacité d'autofinancement est finalement très proche du RCAI ;
- Les avis sont moins unanimes sur les prélèvements privés.

L'Insee souligne l'ambiguïté du terme « revenu », qui prête à confusion avec ce que l'agriculteur met dans sa poche. Il ne reflète pas à lui seul la situation économique de l'exploitation.

Pierre Muller rappelle qu'il y a 4 indicateurs centraux : la valeur ajoutée, le résultat courant avant impôt, la capacité d'autofinancement et l'investissement. L'Insee précise que la valeur ajoutée doit être présentée sous sa forme brute car le calcul des amortissements obéit à des règles différentes selon les cadres.

Thierry de Corlieu signale que pour certains indicateurs, l'évolution des structures est un facteur explicatif important. Le RCAI n'explique pas le comportement d'investissement, et pour le comprendre le tableau de financement est nécessaire. Par exemple le RCAI de 2008 a beaucoup baissé par rapport à 2007, alors qu'en terme de trésorerie, la situation était différente et les exploitations se sont mises à investir.

La FNSEA rappelle que les professionnels souhaiteraient disposer d'un indicateur de revenu, le RCAI après déduction des cotisations sociales de l'exploitant.

Pierre Muller précise que cet indicateur s'écarterait du résultat d'entreprise.

Olivier Louveau ouvre un débat sur l'opportunité de retenir un autre indicateur qui reflèterait mieux l'approche gestion en intégrant les résultats exceptionnels, le résultat d'exercice. En effet le RCAI ne les inclut pas. Les amortissements ne sont pas calculés en fonction d'une règle économique mais plutôt fiscale et les résultats exceptionnels mériteraient d'être réintégrés. Arvalis ajoute que remplacer les amortissements par des annuités permettrait de se rapprocher d'une démarche économique et d'être moins en prise avec la fiscalité.

La confédération paysanne souhaite que le SSP explique mieux comment se définit et se calcule le RCAI. Pierre Muller conclut ce point en soulignant que le RCAI reste un proxy du revenu courant de l'entreprise agricole.

6. Etat des lieux du dispositif régional de résultats économiques

➤ Les comptes régionaux (méthode)

Voir diaporama en annexe « Les comptes régionaux de l'agriculture » présenté par Pascale Pollet.

Pierre Muller souligne que l'élaboration de ces comptes régionaux représente beaucoup de travail. Ces comptes sont transmis à Eurostat, qui les diffuse régionalement, mais ils ne sont plus actuellement présentés à la commission des comptes. Ils l'ont été dans le passé. Il se demande pourquoi ces comptes régionaux ne sont pas complètement calés sur le compte national par rapport aux niveaux de la base.

L'Insee répond que les deux systèmes de compte ne sont plus calés depuis la base 2005. A l'Insee comme au SSP, on a géré le changement de base 2010 a minima. Le SSP s'est mis tardivement à cette opération et on a débouché sur une cote mal taillée, qu'il faudrait remettre à plat. Pour l'essentiel, le changement de base a permis de se recalculer sur le RA, et d'intégrer les nouvelles PBS du RICA.

Pierre Muller s'interroge sur ce qu'il en est quand on confronte l'indicateur de revenu régional tiré du compte (RNEA ou revenu net d'entreprise agricole) à celui tiré du RICA exploité régionalement.

➤ **Représentativité du RICA au niveau régional et au niveau du croisement région x OTEX**

Voir diaporama en annexe présenté par Thierry de Corlieu.

La représentativité régionale du RICA est globalement satisfaisante sauf pour des régions comme l'Aquitaine et PACA. Les résultats sont tout à fait corrects sur les orientations concernées par la PAC. Le problème de la viticulture se retrouve sur ces résultats.

La confédération paysanne revient sur le fait que certaines exploitations sont soit exclues du champ soit mal couvertes, puisqu'on peut passer à côté de petites exploitations au niveau de revenu relativement élevé. C'est notamment le cas en Rhône-Alpes où l'on exclue 45 % des exploitations.

Pierre Muller rappelle que les petites exploitations appartiennent au champ des comptes mais pas du RICA. Les régions Aquitaine, PACA et Corse ont été identifiées comme étant des zones de fragilité.

➤ **Les indicateurs de revenus régionaux**

Voir diaporama en annexe présenté par Vincent Marcus.

La diapositive sur les évolutions comparées du RNEA par UTANS et du RICA par UTANS a suscité un certain étonnement et illustre la limite des indicateurs statistiques.

Pierre Muller s'interroge sur les raisons qui ont poussé à calculer et présenter un indicateur de revenus régionaux. La raison principale réside probablement dans la volonté de construire un système unique fondé sur le RICA, qui donnerait des revenus par OTEX et des revenus régionaux en suivant une méthodologie voisine.

Pierre Muller demande aux représentants des SRISE la raison qui a conduit à l'abandon du RNEA comme indicateur de revenu.

Chantal Pailler (SRISE du Languedoc-Roussillon) rappelle qu'en 2011 la consigne nationale était de publier l'indicateur de revenu régional et d'abandonner le RNEA par UTANS. Au niveau départemental, on s'arrêtait au compte de production, c'est à dire au calcul de la valeur ajoutée.

Sylvie de Smedt (SRISE Ile-de-France) précise qu'elle ne diffuse que le RICA des COP, et qu'il n'y a pas de publication du RICA par UTANS régional.

Pierre Muller revient sur ce double dispositif de données régionales :

- Les comptes régionaux sont cohérents avec le compte national.
- Quel est l'apport du changement de méthode relatif aux indicateurs de revenus régionaux ? On semble avoir gagné en cohérence entre indicateurs de revenu par OTEX et par région mais on a perdu en terme de champ et de cohérence nationale/régionale.

Il préconise un retour aux comptes régionaux en ce qui concerne les données de cadrage diffusées au moment de la CCAN, en veillant à recalculer ces comptes sur le compte national, lors du prochain rebasement.

L'Insee demande s'il existe des indicateurs régionaux spécifiques, notamment en terme de prix. Vincent Marcus signale qu'il est important d'avoir une hétérogénéité régionale sur le prix du blé par exemple.

Pierre Muller souligne que le RICA fournit de véritables données régionales et c'est un de ses avantages.

Il conclut cette séquence en résumant les différentes discussions :

On a le choix entre deux méthodes au niveau régional, étant entendu que le niveau départemental n'est pas pris en compte :

- Une méthode fondée sur l'utilisation directe du RICA, soit la méthode actuelle, qui calcule un RICA/UTANS par région et OTEX. Elle présente des problèmes méthodologiques et inconvénients : elle n'intègre pas tout le champ ; il n'y a pas de calage national à partir des estimations régionales, pour les évolutions.
- La méthode antérieure qui apporte un calage et une cohérence entre les niveaux régional et national, dont le revenu porte sur l'ensemble du champ et qui est transmis à Eurostat. Bien entendu, ceci n'est pas antinomique avec la réalisation d'études particulières au niveau régional à partir du RICA.

Il faut réfléchir à ces deux alternatives et la question sera débattue lors de la prochaine réunion du groupe de travail.

7. Propositions de scénarios possibles

Trois scénarios centraux sont envisageables :

- Maintien du dispositif actuel avec deux commissions, une en décembre sur les comptes prévisionnels et l'autre en juin-juillet sur les comptes provisoires. C'est le statu quo. Ce scénario est difficile à proposer dans la mesure où il invaliderait les travaux du groupe de travail.
- On maintient deux commissions en décembre et en juin-juillet avec une modification de leurs contenus respectifs.
En décembre on ne présenterait plus de revenus par OTEX prévisionnels. On présente le compte prévisionnel macro économique de l'INSEE, une analyse de la conjoncture agricole sur l'année, les résultats définitifs du RICA avec les résultats par OTEX de l'année n-1, en niveau et en évolution, accompagnés si nécessaire d'éclairages des disparités, avec différents critères de segmentation.
En juin-juillet, l'INSEE présenterait le compte macro économique provisoire, le SSP une première estimation de l'évolution des revenus par OTEX fondée sur le RICA n-1 actualisé et celle des revenus régionaux, à partir de l'une des méthodes présentées plus haut.
- Il n'existe plus qu'une seule commission au printemps, présentant les comptes macro économiques, des revenus par OTEX calculés à partir du RICA n-1 et des revenus par région.

La confédération paysanne est d'accord pour qu'en décembre on ne publie que des évolutions et non plus des niveaux de revenus par OTEX. Le bilan conjoncturel de l'année donnerait une première idée qualitative de l'évolution du revenu.

La FNSEA plaide pour une amélioration des méthodes de prévisions du résultat par OTEX, de manière à poursuivre la publication de ces estimations en décembre. Pour elle, c'est politiquement important.

Pierre Muller lui répond qu'une première estimation du résultat par OTEX en juillet implique une actualisation du RICA, et une amélioration des méthodes d'estimation. En revanche, ne pas faire ce calcul en décembre permettrait de supprimer un premier exercice d'estimations fragiles.

Jean-Pierre Butault fait remarquer que publier des estimations de revenu par OTEX en juin demandera beaucoup de travail sans apporter d'information utile dans la mesure où les résultats du RICA paraissent 6 mois plus tard.

La coordination rurale affirme que c'est un problème de communication. En décembre quand les prévisions sont publiées, sur le terrain, ces chiffres sont pris comme « parole d'évangile » et non comme de simples estimations. Si les estimations de revenus par OTEX sont maintenues, il faudra les entourer d'une communication particulière.

L'Insee présente sa position : on présente des estimations d'évolution de résultats en décembre, sans faire d'actualisation en juillet car c'est inutile. Il faudra en débattre lors de la prochaine réunion.

La prochaine réunion du groupe de travail plénier reviendra sur les comptes et indicateurs régionaux, sur le problème que pose le dispositif statistique pour les petites exploitations, et sur les 3 scénarii décrits.

Elle se tiendra le **14 avril 2015 à 14h30 en salle Ebène.**

Service de la Statistique et de la Prospective
Sous-direction des Synthèses Statistiques
et des Revenus

12, rue Henri Rol-Tanguy TSA 70007
93555 Montreuil-Sous-Bois CEDEX

Dossier suivi par : Pascale Pollet
01 49 55 85 15
pascale.pollet@agriculture.gouv.fr

Référence : Cr_GT_CCAN_012_Réunion_14_04_2015

A l'attention des membres du groupe de travail
CCAN sur l'estimation des indicateurs de revenu
par OTEX et par région

Objet : Quatrième réunion du groupe de travail sur les
méthodes d'estimation des indicateurs de revenu

Paris, le 1^{er} juin 2015

Compte-rendu de la quatrième réunion du groupe de travail CCAN sur l'estimation des indicateurs de revenu par OTEX et par région

Etaient présents :

Pierre Muller (Président de la CCAN), Véronique Moyne, Marie-Hélène Blonde, Guillaume Lubatti, Hélène Casset-Hervio (INSEE), Pascale Pollet, Vincent Marcus, Olivier Louveau, Thierry de Corlieu, Marie-Sophie Dedieu, Séverine Mayo-Simbsler (SSP – SDSSR), Anne-Sophie Wepierre (SSP – CEP), Gaëtan Buisson (SRISE Centre), Sylvie de Smedt (SRISE Ile-de-France), Bénédicte Mantione (SG - BFPSA), Jean-Marc Labouille (DGCCRF), Didier Caraes (APCA), Chloé Bordet (FNSEA), François Lucas (Coordination rurale), André Bouchut (Confédération paysanne), Antoine Daurelle, Yan Nédelec (Jeunes agriculteurs), Jean-Pierre Butault (INRA), Marc Parmentier (CCMSA), André Baudalet (Crédit agricole), Benoît Pagès (ARVALIS), Lucien Bourgeois (Académie d'agriculture).

La précédente réunion du groupe de travail, le 11 février 2015, s'était terminée sur la présentation du dispositif de comptes et d'indicateurs régionaux avec un temps d'échanges trop court sur le sujet. Après un rappel des différents indicateurs, la discussion est lancée, et l'ordre du jour entamé.

8. Retour sur l'ensemble du dispositif régional de comptes et indicateurs.

Vincent Marcus (SSP-BSPCA) fait un rappel de l'ensemble des indicateurs calculés dans le cadre régional.

La question posée pour lancer le débat était la suivante : de quoi a-t-on besoin en région ? A quel niveau territorial ?

Pierre Muller précise que l'on ne reviendra pas sur les comptes départementaux.

Lucien Bourgeois (Académie d'Agriculture) s'interroge sur l'utilité de ce dispositif : les régions qui affichent le revenu agricole le plus important sont aussi celles dont le nombre d'agriculteurs s'est fortement réduit. Il souhaiterait que l'on s'interroge sur l'utilité de ces instruments et sur leur légitimité. Il affirme qu'avoir une base de données comme le RICA est une chance et qu'il n'est pas utilisé à sa juste mesure, puisqu'au lieu d'en faire un outil pour l'analyse des disparités, il sert au calcul de moyennes.

Pierre Muller précise que l'on reviendra un peu plus tard, au moment de la discussion des scénarios sur l'utilisation et les potentialités du RICA. Pour en revenir à la discussion autour des statistiques régionales, il relance le débat en posant plusieurs questions : pour la commission des comptes, a-t-on besoin d'une évaluation du revenu agricole au niveau régional ? Si oui, comment fait-on ? Poursuit-on avec une méthode qui part du RICA (avec toutes les limites que l'on a soulignées), ou bien adopte-t-

on une méthode de décontraction des comptes nationaux et qui débouche sur des comptes régionaux cohérents avec le cadre national ?

Lucien Bourgeois ajoute que les grands absents de ce débat sont les filières. Que signifie que le secteur céréalier affiche telle évolution de sa valeur ajoutée, si on ne mesure pas ce qu'il se passe plus en aval dans la filière ? L'outil statistique est a priori tout à fait pertinent pour répondre à cette question.

François Lucas (Coordination rurale) souligne la nécessité des comptes régionaux pour affiner le message porté par les grandes moyennes. Il s'interroge sur le périmètre régional retenu, en lien avec le nouveau découpage des régions de la réforme territoriale.

André Bouchut (Confédération paysanne) confirme l'importance de l'aspect régional et revient sur le message renvoyé par les moyennes. Il faudrait disposer de statistiques permettant par exemple de mieux comprendre la diminution des paysans, la situation des petites fermes et leurs caractéristiques...

Pierre Muller revient sur ces remarques et convient qu'il est nécessaire de disposer d'un outil pour appréhender les disparités statistiques. Il note également le souci récurrent de disposer de statistiques fines mettant en évidence les disparités, mais également le besoin de mesure du revenu agricole au niveau régional ou par OTEX.

Didier Caraes (APCA) rappelle l'intérêt de l'APCA pour les indicateurs de revenu par unité de travail non salarié et pour les comptes régionaux.

Pour Lucien Bourgeois, personne ne peut répondre sur l'intelligence économique et statistique de ces moyennes et sur la pertinence des catégories retenues. Et on ne propose aucune autre grille que celle des revenus par OTEX.

Pour Pierre Muller, il ne s'agit pas de présenter à la place mais plutôt à côté ou en complément.

Véronique Moyne (INSEE) complète en signalant que lorsqu'on élabore un compte, on travaille en cohérence avec les différents éléments du compte : production, consommations intermédiaires... et on cherche à comprendre économiquement ce qui se passe. Après une absence de plusieurs années sur ce domaine, Véronique Moyne note que de nombreuses études tirées du RICA sont présentées à la Commission des Comptes, davantage qu'il y a une bonne quinzaine d'années. Le RICA en tant qu'outil d'analyse n'est pas remis en cause, mais c'est le fait d'en avoir fait le cadre de référence pour des prévisions de revenu qui pose problème.

Jean-Pierre Butault (INRA) souligne que la question posée ne porte pas sur l'utilisation du RICA, mais plutôt sur l'utilité des comptes régionaux. Les comptes par OTEX servent à élaborer les comptes prévisionnels. On peut construire des comptes par OTEX ou régionaux, mais pas en prévisionnel. Il nous conseille d'abandonner le calcul des indicateurs de revenus régionaux.

François Lucas confirme bien le besoin de comptes régionaux, mais pas de comptes « prévisionnels ».

André Bouchut n'est pas d'accord avec Jean-Pierre Butault. Les résultats définitifs du RICA sont présentés à la CCAN de décembre mais ce sont les comptes prévisionnels qui sont attendus. A côté des résultats du RICA, on attend également des clés de lecture, comme par exemple la situation des petites fermes, des grandes fermes, le capital investi, l'efficacité des grandes fermes à capter des aides, soit 4-5 indicateurs qui éclairent mieux les réalités.

Marc Parmentier (MSA) évoque les indicateurs de dispersion qui complètent utilement le revenu moyen.

Antoine Daurelle (Jeunes Agriculteurs) se demande comment interpréter tous ces chiffres et comment les diffuser dans leur réseau pour que le message reste compréhensible. La communication sera compliquée.

Benoît Pagès précise qu'ARVALIS communique sur les prévisions de revenus avec une marge d'erreur.

Pierre Muller conclut la discussion en notant les points suivants :

- Pour la commission des comptes de juin-juillet, le maintien d'une publication du revenu agricole au niveau régional est confirmé.
- Ce revenu régional devrait être tiré des comptes régionaux qu'élabore le SSP dans le cadre du règlement avec Eurostat. Cela permet d'une part de garder la cohérence entre le cadre macroéconomique national et le cadre régional, et d'autre part de prendre en compte l'ensemble du champ des exploitations y compris les petites.
- Tout cela n'exclut pas la présentation d'études régionales tirées du RICA, notamment si elles apportent des éclairages complémentaires.

Cette position marque une différence avec ce qui se fait actuellement puisque, depuis quelques années, l'accent a été mis sur les indicateurs de revenus régionaux tirés du RICA.

A ce stade on peut conclure que l'on maintient une évaluation du revenu régional à partir du compte national en assurant ainsi la cohérence entre le niveau national et régional, en utilisant le RICA pour des analyses complémentaires.

Lucien Bourgeois souligne que ce sera l'occasion de se pencher sur des catégories un peu différentes de celles étudiées habituellement.

Gaëtan Buisson (SRISE Centre) signale son adhésion à cette position : remettre l'accent sur les comptes régionaux, ne plus estimer des revenus régionaux prévisionnels, élargir les analyses à d'autres indicateurs, et à d'autres types de ferme.

9. Point sur les statistiques économiques des petites exploitations

Pierre Muller rappelle que les comptes régionaux comme le compte national intègrent les petites exploitations mais ne permettent pas d'isoler leurs résultats.

Marie-Sophie Dedieu (SSP – BSPCA) présente des éléments sur les petites exploitations et les potentielles sources d'informations économiques disponibles à leur sujet.

Pierre Muller engage la discussion en soulignant la difficulté de construire une information économique sur les petites exploitations. Faudrait-il élargir le champ du RICA ? La source fiscale ne concerne que 16 % des petites exploitations (celles qui sont imposées aux bénéfices réels). Il n'y a pas d'information comptable, ni fiscale sur les exploitants au forfait. La source sur la TVA est très limitée puisqu'elle ne renseigne que le chiffre d'affaires. Il existe bien des sources pour renseigner sur les « structures » mais pas sur les revenus.

André Bouchut trouve cet exposé très intéressant. Derrière ces petites fermes, ce sont des exploitations à moins de 25 000 € de PBS, au forfait, dégageant environ 1100 € net par mois, se situant en zone difficile ... Et pourtant ces exploitants restent sur les territoires.

Les petites fermes concernent des exploitations, dont les chefs sont souvent retraités ou double actifs. Or l'ensemble de ces personnes ne sont pas prises en compte par les statistiques, elles se situent en dehors du modèle dominant et sont par conséquent exclues des aides. Il faut que le service statistique se donne les moyens de faire une enquête sur ces exploitations qui représentent plus du tiers des exploitations agricoles. Il faudrait envisager un premier test sur une région, l'Aquitaine par exemple. On ne peut passer à côté de cette catégorie, qui est en croissance en Italie et aux Etats-Unis.

Marc Parmentier rappelle le problème que posent les cotisants solidaires que l'on peut considérer comme de véritables exploitants et dont l'assiette de cotisation est celle du forfait.

Pour conclure, Pierre Muller souligne trois éléments :

- L'analyse des hétérogénéités est de plus en plus importante et celle des petites exploitations est une nécessité.
- Le système statistique ne dispose pas d'outils performants pour analyser les petites exploitations alors qu'il existe une proportion de celles-ci qui tient une comptabilité. C'est donc une potentialité en termes d'informations comptables.
- Le groupe de travail est d'accord pour que soit présenté de manière régulière à la CCAN des

analyses portant sur les petites exploitations. Pour cela, le groupe recommande le développement d'un outil statistique sur les petites exploitations, qui permette de mieux appréhender les évolutions et le niveau de leur revenu, et que des moyens humains et financiers y soient consacrés. Ces analyses sont à replacer dans le cadre de celles des disparités.

10. Retour sur les scénarios proposés : échanges avec les participants au groupe de travail

Pierre Muller rappelle les 3 scénarios centraux proposés :

- Le dispositif actuel

Puis deux scénarios à forte évolution :

- Un scénario à deux commissions, en juin-juillet et en décembre ; avec en décembre, la présentation d'un bilan conjoncturel sur l'année en cours élaboré par le SSP qui pourrait intégrer des éléments qualitatifs sur les revenus par OTEX, des analyses qui s'appuieraient sur le RICA (analyses par OTEX permettant en particulier une évaluation du résultat par OTEX, analyses selon d'autres segmentations par OTEX, sur les petites exploitations...). En juillet, seraient présentés les comptes macroéconomiques provisoires, les comptes régionaux, des évolutions provisoires du revenu par OTEX si des éléments méthodologiques nouveaux le permettent.
- Une seule commission en juin-juillet mais cette hypothèse n'est pas mûre pour le moment.

Il faudrait aussi revoir à quelle fréquence sont présentés les concours publics et les comptes sociaux.

Parmi les membres du groupe de travail, la coordination rurale et la confédération paysanne se prononcent en faveur du scénario 2, comme le Crédit Agricole et l'Académie d'agriculture.

L'APCA réserve sa réponse car l'ensemble de ses élus ne s'est pas encore exprimé.

La FNSEA souhaite le maintien de la prévision de revenu par OTEX en décembre. Il faudrait envisager toutes les améliorations possibles pour cette première estimation qui permet de dresser le premier bilan de l'année pour lequel des éléments chiffrés sont indispensables. La communication de ces chiffres nécessite des précautions particulières.

Pierre Muller rappelle à la FNSEA ses vives critiques sur les prévisions, intrinsèquement fragiles et ouvrant la voie à d'importantes révisions. L'amélioration de la communication ne réglerait pas le problème. Le SSP fait face à des réductions de moyens qui entraînent une redéfinition des priorités. De plus, nos débats ont montré qu'il est prioritaire de mener des analyses plus poussées des hétérogénéités agricoles à partir des données du RICA plutôt que de chercher à maintenir une prévision de revenu par OTEX. Le bilan conjoncturel doit aller assez loin en apportant des éléments par OTEX.

Il n'y a pas de remise en question de la collaboration entre l'INSEE et le SSP pour l'élaboration du compte macroéconomique prévisionnel.

On peut noter une majorité de membres du groupe de travail en faveur du scénario 2.

Marc Parmentier ajoute que la MSA a besoin d'éléments sur l'évolution du revenu n-1 par filière en avril-mai de l'année n.

Les jeunes Agriculteurs sont favorables au scénario 2 mais leur position n'est pas encore définitivement arrêtée. Ils estiment aussi que les comptes régionaux sont importants.

Pierre Muller revient sur le fait que si le scénario 2 est retenu, le SSP fera le tour des organisations pour déterminer le besoin de statistiques par OTEX avant la commission de décembre.

Bénédicte Mantione (MAAF - SG – BFPSA) propose une simplification pour la présentation des comptes sociaux, notamment dans le cadre du scénario 2. En décembre seraient présentés le compte prévisionnel de l'année en cours (n) et les comptes définitifs de l'année n-1. Les comptes prévisionnels sont établis à partir des 9 premiers mois de l'année dans le cadre de la commission des comptes de la sécurité sociale. Les comptes provisoires n'apportent rien par rapport aux

prévisionnels. Autant supprimer cette présentation des comptes provisoires et ne plus aborder le sujet à la commission de juin-juillet.

La question reste ouverte en ce qui concerne les concours publics.

Pierre Muller ajoute qu'attendre un an pour disposer des revenus par OTEX peut poser problème à certains de nos interlocuteurs. Sous condition d'amélioration sensible des méthodes, on pourrait avoir une note sur les revenus en juin-juillet.

Dans le rapport final du groupe de travail, la position de la FNSEA sera exposée.

Le rapport sera présenté à la Commission des Comptes de l'agriculture début juillet. Les scénarios 2 et 3 y seront décrits comme les positions des différents membres du groupe.

Aucune autre réunion du groupe n'est prévue d'ici la présentation du rapport à la CCAN de juillet.

Annexe 3

Questionnaire relatif aux scénarios proposés lors de la réunion du 11 février 2015

Pour nous permettre de préparer la prochaine réunion du groupe de travail fixée au mardi 14 avril 2015, nous vous demandons de répondre à ce questionnaire sur les scénarios qui répondraient le mieux aux besoins de votre organisme ou institution. Cela nous permettrait également d'affiner ces propositions et vos réponses alimenteront le rapport final.

Pour pouvoir analyser vos réponses et en faire un retour lors de la réunion du 14 avril, nous vous serions reconnaissants de nous répondre avant le **** 8 avril 2015 ****.

Et un grand merci d'avance de votre précieuse collaboration !

Questionnaire

Problématique

Au cours de la réunion du 11 février 2015, Pierre Muller vous a proposé trois scénarios possibles en termes de contenu et de calendrier de la Commission des Comptes de l'agriculture de la Nation :

Scénario 1 : *Maintien du dispositif actuel avec deux commissions*, une en décembre sur les comptes prévisionnels et l'autre en juin-juillet sur les comptes provisoires. C'est le statu quo : on ne changerait rien, si ce n'est les méthodes d'estimation que l'on cherchera à améliorer. Ce scénario est difficile à proposer dans la mesure où il invaliderait en partie le questionnement du groupe de travail.

Scénario 2 : *On maintient deux commissions, une en décembre et une en juin-juillet avec une modification de leurs contenus respectifs.*

En décembre on ne présenterait plus de revenus prévisionnels par catégories d'exploitation. On présente le compte prévisionnel macro économique de l'INSEE, une analyse de la conjoncture agricole sur l'année, les résultats définitifs du RICA avec les résultats par OTEX de l'année n-1, en niveau et en évolution, accompagnés si nécessaire d'éclairages des disparités issus d'exploitations du RICA, avec différents critères de segmentation (taille des exploitations, âge de l'exploitant, régions...).

En juin-juillet, l'INSEE présenterait le compte macro économique provisoire, le SSP une première estimation de l'évolution des revenus par OTEX fondée sur le RICA n-1 actualisé (à condition que la méthode d'actualisation puisse être améliorée), et des revenus régionaux, à partir de l'une des méthodes présentées plus haut : décontraction du compte macro économique qui peut aboutir au Revenu Net de l'Entreprise Agricole (RNEA) ; ou bien des indicateurs de revenus régionaux (résultat courant avant impôt (RCAI)) calculés à partir du RICA.

Scénario 3 : Il n'existe plus *qu'une seule commission en juin-juillet*, présentant les comptes macro économiques de l'INSEE en version provisoire, les revenus par OTEX calculés à partir des résultats établis du RICA de l'année n-1 et des revenus par région. Le revenu prévisionnel de la branche serait transmis par l'INSEE en décembre à Eurostat et communiqué aux membres de la Commission.

Questions

1. **Quel scénario répond le mieux à vos besoins d'information sur les résultats des exploitations agricoles, en termes de contenu et de calendrier ?**
2. **Pour quelles raisons ? Veuillez détailler s'il vous plaît.**
3. **Dans l'hypothèse où aucun des trois scénarios proposés ne répond pas totalement à vos attentes, pourriez-vous nous décrire celui qui vous semblerait le mieux adapté à vos besoins en argumentant de manière la plus détaillée possible ?**

Annexe 4

Réponse du Crédit Agricole

Bonjour,

Au niveau du Crédit Agricole, le scénario retenu est le numéro 2 avec 2 commissions. L'une en juin-juillet pour la présentation des comptes provisoires et l'autre en décembre pour une présentation des comptes prévisionnels et des comptes par OTEX de l'année n-1 avec si possible un éclairage sur les disparités de l'année n-1 à partir d'indicateurs spécifiques et des dispersions.

En ce qui concerne les comptes régionaux, il serait souhaitable de partir du national (INSEE) et de décliner ce compte par région avec comme indicateur le RNEA. Même proposition pour les comptes par OTEX. Revenir à une méthode d'avant 2006. Ceci éviterait les écarts entre les prévisions et la sortie du RICA qui se fait un an après. Sachant que le RNEA et le RCAI sont des agrégats différents. Bien sûr, si cela est possible.

On aurait donc le compte national, les comptes régionaux et les comptes par OTEX sur la même base. Puis des comptes par OTEX à partir du RICA une fois par an. Peut-être changer le terme OTEX pour ne pas confondre les 2 comptes.

A moins que le SSP trouve une méthode d'actualisation infaillible pour les comptes par OTEX à partir du RICA de l'année n-1. Réflexion à mener à ce sujet.

Cordialement

André Baudalet

PAA/AGR/DA

Statisticien

Réponse de la FNSEA

La FNSEA souhaite le maintien de la présentation de résultats prévisionnels par catégorie d'exploitation en décembre de l'année en cours, et ce en améliorant autant que possible la méthode d'actualisation du RICA n-1. Reconnaissant que ces résultats sont fragiles et ne doivent pas être utilisés sans précaution, ils offrent malgré tout un premier aperçu de la situation économique des exploitations agricoles, très attendu par la profession agricole.

C'est à partir de ces résultats qu'un premier bilan peut être tiré de l'année écoulée, et des solutions examinées le cas échéant. La FNSEA reconnaît que les décalages entre la prévision et les résultats définitifs sont de fait inévitables et que la prévision devient de plus en plus difficile notamment du fait de la grande volatilité des prix des productions agricoles et des moyens de production. Mais cela ne doit pas pour autant conduire à leur suppression. Des améliorations des méthodes de prévisions sont possibles afin de réduire ces écarts, comme cela a été présenté lors des réunions du groupe de travail réuni par le SSP. En outre, un échange d'expertises entre les instituts techniques et le SSP pour mieux évaluer la conjoncture et faire converger les méthodes d'évaluation (stocks, ensemble de stratégies individuelles, etc.), en amont pourrait également être envisagé. Enfin, parce qu'il s'agit de prévisions et pour prévenir toutes mauvaises utilisations de celles-ci, il serait pertinent de faire apparaître les marges d'erreurs qui y sont associées.

Les résultats provisoires de juillet ne peuvent remplacer les résultats prévisionnels réalisés en décembre. En effet, les prévisions de juillet arrivent trop tard. Au cours de l'année n+1, les agriculteurs sont déjà engagés dans une nouvelle campagne et s'intéressent principalement aux estimations qui peuvent être faites pour la campagne en cours. Les prévisions de juillet auraient, par ailleurs, une validité réduite : de moins de six mois (jusqu'à la publication des comptes définitifs). En outre, les résultats économiques publiés depuis plusieurs années montrent que les prévisions de juillet ne se sont pas avérées plus proches des résultats définitifs que les résultats prévisionnels de décembre, et ce malgré la disponibilité d'indicateurs conjoncturels sur l'ensemble de l'année écoulée.

C'est pourquoi la FNSEA demande le maintien de la publication de résultats prévisionnels par OTEX dès le mois de décembre de l'année en cours. Si le Service statistique du ministère de l'Agriculture ne

réalise pas ces prévisions, d'autres organismes le feront. Cela conduira à une multiplication de données, venant de sources variées sans harmonisation des méthodes d'estimation. Le SSP et le ministère de l'Agriculture sont les seuls à pouvoir assurer une crédibilité à ces résultats prévisionnels.

En outre, la FNSEA réaffirme son intérêt quant à la présentation d'un indicateur « cotisations sociales déduites », qui permettrait des comparaisons avec d'autres catégories socio-professionnelles.

Réponse de l'APCA

Monsieur Pierre MULLER
Président de la Commission des Comptes de
Agriculture Nationale
Service de la Statistique et de la Prospective
12, rue Rol-Tanguy
TSA 7007
93555 MONTREUIL cedex

Paris, le 23 avril 2015

Monsieur le Président,

Vous avez initié et conduit un groupe de travail sur les méthodologies des comptes de l'agriculture et leur publication.

Cette démarche témoigne de la part de la statistique publique d'une réelle volonté de concertation sur un sujet aussi important que la publication des comptes de l'agriculture et des indicateurs du revenu agricole.

Ce groupe de travail a permis de clarifier les méthodes de mesure du revenu agricole; cela a été très profitable pour les membres de la Commission des Comptes de l'Agriculture Nationale (CCAN).

Dans le cadre de cette concertation, vous avez sollicité notre avis sur un projet de réforme du calendrier des CCAN. Vous proposez trois scénarios :

- Scénario 1 : maintien du dispositif actuel de deux CCAN avec en particulier, la publication de comptes par Otex prévisionnels en décembre N et provisoires en juin-juillet N+1.

- Scénario 2 : maintien de deux commissions (décembre N et juin-juillet N+1) mais les comptes par Otex prévisionnels ne seraient plus publiés en décembre N. Les comptes par Otex seraient présentés en juin-juillet N+1 dans leur version provisoire, ainsi que les comptes régionaux.

- Scénario 3 : une seule commission en juin-juillet N+1 où seraient publiés le compte national provisoire, les comptes régionaux provisoires. En décembre, le compte national prévisionnel serait transmis à Eurostat et aux membres de la CCAN.

Après examen de ces trois propositions, nous nous prononçons pour le Scénario 1 (maintien du dispositif actuel).

La production agricole est diverse et chaque secteur d'activité évolue dans une conjoncture et des tendances de moyen et long terme qui lui sont propres.

Les indicateurs macroéconomiques de revenu agrègent des évolutions sectorielles qui peuvent parfois s'opposer et à ce titre, ils restituent une image incomplète de l'économie agricole française; mais ils gardent, bien évidemment, leur pertinence dans le cadre d'analyses macroéconomiques.

Dans ce contexte, la publication des comptes par Otex prévisionnels en décembre N nous semble incontournable ; c'est pourquoi nous proposons donc le maintien et l'amélioration du dispositif actuel (Scénario 1).

Le maintien du dispositif actuel que nous souhaitons ne signifie pas le *statu quo*.

Nous proposons que la publication des indicateurs de revenu des comptes par Otex prévisionnels en décembre N soit accompagnée d'une série de statistiques qui soulignent qu'il s'agit d'estimations dans l'attente de la publication des résultats du RICA qui font office de version définitive des comptes par Otex.

On pourrait présenter, par exemple, les indicateurs de revenu des comptes par Otex des années précédentes dans leurs trois versions (prévisionnelles, provisoires, définitives). Cela permettrait aux utilisateurs de mettre en perspective les prévisions publiées. D'autres pistes d'amélioration peuvent être imaginées.

Le groupe de travail que vous avez conduit a été l'occasion de réflexions et des échanges de grande qualité.

Nous souhaitons vous en remercier, ainsi que les statisticiens de l'INSEE et du Service de la Statistique et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt qui ont alimenté ce groupe de travail en expertises précieuses.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Claude COCHONNEAU
Président de la Commission Economie de l'APCA

Annexe 5

Méthodologie – Définitions

Cadre comptable du RICA

L'indicateur permettant d'approcher le résultat d'activité des entreprises agricoles utilisé pour l'élaboration des comptes par OTEX est le **résultat courant avant impôts (RCAI), par actif non salarié (UTANS)**. Ce résultat comptable est calculé à partir de la valeur de la production, augmentée des subventions, à laquelle on retire les consommations intermédiaires et toutes les autres charges courantes (salaires, impôts fonciers, frais financiers,...) ainsi qu'une estimation de la dépréciation des actifs immobilisés. Les évolutions sont calculées en termes réels, c'est-à-dire nettes de l'évolution du prix du PIB.

	produit brut
+	production immobilisée
+	produits divers
	production de l'exercice
+	rabais, remises, ristournes obtenues
-	charges d'approvisionnement
-	autres achats et charges externes (nc fermages)
	valeur ajoutée
+	remboursement forfaitaire TVA
+	subventions d'exploitations
+	indemnités d'assurance
-	fermages
-	impôts et taxes
-	charges de personnel
	excédent brut d'exploitation
+	transfert de charges
-	dotations aux amortissements
	résultats d'exploitation
+	produits financiers
-	charges financières
	résultat courant avant impôts (RCAI)

Comptes nationaux

(Extrait du rapport sur les comptes nationaux de l'agriculture – INSEE)

Les comptes de l'agriculture Compte CCAN et compte européen

Le compte de l'agriculture, dit « compte spécifique », présenté à la Commission des Comptes de l'Agriculture de la Nation (CCAN) est établi selon les normes comptables européennes générales (Système européen des comptes ou SEC 2010) et selon la méthodologie spécifique des comptes de l'agriculture harmonisée au niveau européen.

Les comptes nationaux ont adopté un rythme de rebasement quinquennal. La base 2010 succède donc à la base 2005. Le compte spécifique de l'agriculture n'est pas impacté par les modifications conceptuelles qui ont touché le cadre central. En revanche le nom des agrégats a été modifié : les termes « revenu des facteurs de la branche agricole (RFBA) » et « revenu net de la branche agricole (RNBA) » remplacent respectivement « résultat agricole net » et « revenu net d'entreprise agricole ». Par ailleurs les agrégats du commerce extérieur comprennent désormais le négoce international.

Les évaluations ont été revues et intègrent les révisions de la Statistique agricole annuelle (SAA) et du Réseau d'information comptable agricole (RICA) liées au recensement agricole de 2010 (voir p. 91).

Le compte spécifique de l'agriculture s'écarte cependant du compte national sur les points suivants :

- les activités non agricoles non séparables des exploitations agricoles font partie du champ du compte spécifique mais pas du cadre central ;
- les établissements produisant des semences certifiées et les jardins familiaux ne font pas partie du compte spécifique, alors qu'ils sont couverts par le cadre central.

Par ailleurs, le compte spécifique de l'agriculture va au-delà du compte d'exploitation par branche des comptes nationaux. Il permet d'estimer les indicateurs de revenu spécifiques, tels que le revenu des facteurs de la branche agricole par unité de travail agricole ou le revenu net de la branche agricole par unité de travail agricole non salarié, en termes réels.

Le champ du compte spécifique est plus large que celui des comptes par catégorie d'exploitations et des comptes régionaux présentés à la CCAN par le Service de la statistique et de la prospective (SSP). Établis sur le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles, ceux-ci ne couvrent pas les exploitations des DOM et les exploitations non professionnelles, ni les entreprises de travaux agricoles (ETA) et les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA).

**